



SECTION SPORTIVE FEMININE HANDBALL

DEFINITION ET OBJECTIFS

Le Lycée Raymond Naves peut se prévaloir d'une très longue tradition de formation dans le cadre de la section sportive handball. Depuis la rentrée scolaire 2017, la section sportive est uniquement masculine mais nous avons à cœur de développer dans le même esprit de formation le recrutement d'élèves féminines au sein de l'établissement sur les 3 niveaux de classes (seconde, première et terminale). Le but est d'offrir aux élèves un parcours d'excellence sur le plan du handball mais aussi scolaire.

D'autres élèves licenciées au sein de clubs situés à proximité du lycée peuvent candidater à la section

L'inscription dans la Section Sportive permet à l'élève de bénéficier :

→ D'une pratique régulière et intensifiée :

↳ 2 à 3 séances hebdomadaires d'entraînement au lycée, pendant la pause méridienne. Ces séances seront, pour l'essentiel, axées sur la préparation individualisée et la culture collective à savoir :

- le développement des capacités perceptivo-décisionnelles
- les savoir-faire individuels et coordinations collectives en attaque et en défense : projet de jeu de l'équipe
- la motricité spécifique handball
- le jeu au poste
- le travail athlétique et de prévention

↳ 2 à 3 séances minimum en club, en fin de journée (entre 18h et 20h30) axées prioritairement sur :

- les savoir-faire collectifs
- le jeu en opposition
- la consolidation et le développement des principes fondamentaux du jeu dans les secteurs offensif, défensif et de transition.

→ De compétitions diversifiées :

De préparation avec les clubs partenaires, officielles dans le cadre de l'U.N.S.S. (championnat de France Excellence des sections sportives)

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS - ENTRAINEMENT - ENCADREMENT

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française de Handball est obligatoire. Les élèves affectés au sein de la Section Sportive conservent leur qualification pour leur club d'origine. Ils participent aux compétitions organisées par l'UNSS avec la Section Sportive et à celles organisées par la F.F.H.B. avec leur club.

- **Les entraînements** ont lieu pendant la pause méridienne (aménagement horaire certains jours entre 11h et 13h15), le mercredi après-midi (12h15-14h15), éventuellement une séance de musculation au lycée après les cours ou le soir en club (17h30-21h00). Les séances durant la journée ont lieu sur les installations sportives du lycée Raymond Naves.
- **Les compétitions officielles** se déroulent essentiellement le mercredi après-midi et sur plusieurs jours en cas de finalités nationales.
- **L'encadrement de la section** est assuré par un **professeur d'EPS**, et chargé du suivi scolaire. Les entraînements de la section au sein de l'établissement et les compétitions sont dirigés par ce dernier et par un **entraîneur et responsable technique du club des Félines (club support à la section)**, titulaires du Brevet d'état second de Handball.

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

En classe de Seconde : Les élèves suivent les enseignements du tronc commun et ne peuvent pas prétendre à suivre un enseignement optionnel.

L'emploi du temps hebdomadaire permet de suivre les entraînements sans diminution d'horaire.

- ✓ **Langues enseignées obligatoires : LV1 Anglais et LV2 Espagnol/Allemand/Italien**

Après la Seconde : L'élève a la possibilité de demander les enseignements de spécialité proposés par l'établissement, mais pas d'enseignement optionnel, excepté les options Maths expertes et Maths complémentaires en Terminale générale.

Les élèves sont intégrés à la vie scolaire normale et répartis dans les classes correspondant à leur orientation et aux possibilités offertes par le lycée.

Les horaires et les programmes enseignés sont strictement les mêmes pour les élèves des sections sportives que pour les autres élèves du lycée.



- L'ADMISSION à l'INTERNAT s'avère limitée mais généralement suffisant malgré le nombre important de places occupées prioritairement par les membres des pôles fille et garçon et de la répartition éventuelle avec les autres sections existantes

- Les élèves postulantes doivent être principalement domiciliées à proximité du lycée, à une distance appropriée leur permettant de rejoindre celui-ci avant le début de leurs cours le matin, le lieu éventuel d'entraînement en club puis leur domicile en fin de journée (ou début de soirée).

ADMISSION SECTION SPORTIVE

→ **Tous les postulants doivent compléter :**

- La fiche de candidature à la section sportive
- L'autorisation parentale,
- Fournir un certificat médical délivré par un médecin de médecine sportive **sauf si vous avez une licence fédérale en cours de validité**
- Fournir les bulletins scolaires des deux premiers trimestres (ou premier semestre)
- La fiche de contrôle médical (**à fournir uniquement si l'élève est sélectionné et admis à la section**)

Date limite de retour au Lycée Raymond Naves : vendredi 8 mai 2026

☉ La candidate à l'admission doit être de très bon niveau sur le plan sportif et avoir un niveau scolaire permettant d'envisager des études normales dans le second cycle.

☉ La sélection est faite à partir des dossiers scolaires et sportifs de l'élève et après consultation avec le ou les entraîneurs de clubs.

☉ **La candidate retenue pour l'admission finale sera convoquée à une ou plusieurs séances de détection sur du jeu le mercredi après-midi du 20 Mai 2026 à 12h15 Gymnase Weber**

Le Lycée Raymond Naves informera chaque candidate de l'acceptation ou du refus de sa candidature en section sportive scolaire.

ADMISSION ADMINISTRATIVE (affectation)

→ **AFFECTATION en 2^{nde} GT** contactez votre collège pour connaître les modalités de saisie du service en ligne affectation procédure « AFFELNET ».

Pour information, les familles feront figurer en 1^{er} vœu le lycée Raymond Naves : 2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE (attention il n'existe pas de vœu 2^{NDE} GT section sportive sur cette plateforme). Les élèves admis seront inscrits dans un 2^{ème} temps par le service scolarité du lycée Raymond NAVES sur la base élèves en « SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ».



ATTENTION : Si l'élève ne dépend pas du secteur mais a été accepté en Section Sportive Scolaire : il doit alors suivre la **procédure suivante** : (cette procédure sera également indiquée et expliquée lors de l'acceptation de sa candidature), à savoir :

Si l'élève ne relève pas du secteur de Raymond Naves dans lequel est implantée la Section Sportive Scolaire, ses représentants légaux doivent formuler une **demande de dérogation à la carte scolaire** (critère n°6 « parcours particuliers »). Cette demande de dérogation doit faire l'objet d'une **saisie par le collège** dans AFFELNET-lycée **motif n° 6 « parcours particulier »**.

► La pré-sélection en section sportive scolaire ne vaut pas affectation dans l'établissement !

Par précaution, l'affectation de l'élève dans l'établissement de son secteur doit être saisie en 2^{ème} vœu (vœu de sécurité).

RESULTATS DES AFFECTATIONS :

La décision d'admission au lycée Raymond Naves et l'accord de la dérogation prononcée par l'Inspecteur d'Académie pour les élèves hors **secteur sera connue lors du résultat des affectations le lundi 30 juin 2026 (date nationale)**.

→ **AFFECTATION en 1^{ère} générale et en terminale générale contactez le service scolarité du lycée Raymond NAVES**
au 0310040a@ac-toulouse.fr

PHOTO

Date de la demande

FICHE DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

JOINDRE LES FICHES
FICHE CANDIDATURE + AUTORISATION PARENTALE + CERTIFICAT MEDICAL (OU N ° LICENCE)
RETOUR AU LYCEE POUR LE 8 Mai 2026

ENTREE EN

SECONDE

PREMIERE

TERMINALE

NOM : **Prénom(s)** :

Date et Lieu de Naissance :

Taille : **Poids** : **Gauchère** : OUI NON

Poste(s) occupé(s) en club :

Etablissement fréquenté :

Classe année en cours :

Adresse de la famille :

Adresse électronique :@

N° de sécurité sociale * :

Profession du père : **de la mère** :

Téléphone domicile : **Téléphone portable père** :

Téléphone portable mère :

Club : **N° de licence handball**:

Nombre d'années de pratique : **Volume horaire hebdomadaire d'entraînement** :

Palmarès sportif (sélections, titre) :

.....

.....

AVIS du Professeur d'E.P.S.

AVIS de l'entraîneur du Club n° tel :

AVIS du CHEF d'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

*joindre copie des attestations sécurité sociale et mutuelle

T.S.V.P. →

**AUTORISATION PARENTALE
concernant les tests sportifs**

FICHE A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION

NOM de l'élève :

Prénom : **Date de naissance :**

Adresse :

Téléphone des parents :

Domicile : **Travail :**

Portable père : **Portable mère :**

Classe année en cours :

Établissement scolaire fréquenté actuellement : Nom, adresse, téléphone :

Mon enfant est apte à pratiquer les activités physiques et sportives.

J'autorise mon enfant à passer les tests sportifs en vue de son inscription en section sportive pour la prochaine rentrée scolaire.

J'autorise mon enfant à se rendre dans le lycée pour passer les tests sportifs.

Le/...../..... **SIGNATURE des PARENTS**

En cas d'accident ou d'urgence médicale, je soussigné(e), Père, Mère, Tuteur, autorise les enseignants responsables de l'enfant à appeler le SAMU ou le premier médecin disponible et à prendre toute mesure d'urgence prescrite par le médecin.

Je souhaiterais que mon enfant soit dirigée vers : l'Hôpital la clinique de rattachement.

Le/...../..... **SIGNATURE des PARENTS**

Compagnie d'assurance N°

R-C I-A :

En application de la circulaire du 13/03/92 (Pièce N°1-Circulaire 92056 JS.BO N°17 du 23/04/92) cette fiche médicale ne sera prise en compte que si **tous les éléments** demandés sont **tous** donnés

**FICHE A JOINDRE IMPERATIVEMENT
APRES LES SELECTIONS
UNIQUEMENT SI L'ELEVE EST ADMIS A LA SECTION HANDBALL
SOUS ENVELOPPE PORTANT VOTRE NOM ET LIBELLEE A :
MME OU M. LE MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE**

Candidature à l'entrée en section :

NOM : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu :**

Adresse :

Etablissement scolaire d'origine :

Club :

Sport(s) pratiqué(s) :

Catégorie d'âge :

J'autorise pour cette élève :

- une pratique d'activité sportive en U.N.S.S.S : OUI NON

- un sur classement éventuel pour cette année scolaire
OUI NON

Le/...../.....
Signature et tampon du médecin :

Antécédents médicaux :

Antécédents chirurgicaux :

Vaccinations :

Morphologie :

Appareil locomoteur :

Trouble de la statique :

Rachis :

Membres supérieurs : **Membres inférieurs :**

Taille : **Poids :** **% Matière grasse :**

Appareil cardiovasculaire :

Pouls tension artérielle :

Auscultation :

Test d'effort (ex. Ruffier Dixon) : **E.C.G. :**

Appareil respiratoire :

Spirométrie :

Auscultation :

Perméabilité nasale

OBSERVATIONS : Le/...../.....

Signature et tampon du médecin :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :
Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Haute-Garonne
Santé des élèves
75 rue Saint-Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4